

Commission Voirie et Déplacements
Compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2010

Présents : J.BAILLY – MF.BOINAY – E.HÄRTEL – S.PANNACCI – N.VALAT – C.GRANGE

Ordre du jour:

- Intervention de M .RAUZADA, Droits du piéton.
- Aménagements de voirie autour des grands projets
- Plan Atobus – incidences pour notre quartier
- Modes doux : itinéraires cyclistes et voies à double sens
- Dysfonctionnements recensés
- Questions diverses

① Droit du piéton

Jean BAILLY, vice-président, ouvre la séance et nous présente Pierre RAUZADA, de l'association Droits du piéton.

Celui-ci nous en présente l'action dans ses grandes lignes :

- Lutte contre le stationnement automobile gênant mettant les piétons en danger par 2 approches :
 - *Prévention* à l'aide du matériel de voirie (potelets, barrières, « oreilles de Mickey », etc.)
 - *Sanctions*, mais les PV ne sont pas assez chers (11€ pour défaut de paiement, 35€ pour stationnement illégal) d'une part et il n'y a pas de police municipale la nuit.
- Dangers dûs aux vélos et aux deux-roues
- Problème des terrasses trop envahissantes

Il nous informe de la création d'un réseau avec des associations de quartier et de cyclistes

Il évoque enfin les relations de son association avec les conseils de quartier en vue d'actions communes.

② Aménagements de voirie :

- **Jacobins** : le chantier va commencer par la pointe Mercière (janvier 2011 ?). La commission se propose d'aller à la quête de l'information
- **Rives de Saône** : rien de nouveau. Quid d'un projet de construction d'une maison des associations ?
- **Hôtel-Dieu** :
 - problème des abords : la rue Bellecordière sera-t-elle en partie piétonne ? Côté Rhône, quid d'un embarcadère ?
 - il semble qu'une circulation publique permanente sera possible dans l'ensemble du bâtiment
 - l'installation de bancs dans les cours est-elle prévue ?

Il apparaît opportun de prévoir une réunion commune entre les commissions urbanisme et voirie sur le projet Hôtel-Dieu.

- **Rues Confort/Girin** : semi-piétonisation en cours :
 - Réhaussement de la chaussée au niveau des trottoirs : peut-être faudrait-il des couleurs de chaussée différentes pour distinguer les zones circulation et trottoirs
 - Risque de détérioration des enseignes par les camions de livraison
 - Chaussée au ras des commerces → danger pour les clients → fiche navette à rédiger (J.BAILLY)

③ Atobus :

Suite à la présentation récente en mairie du 2^e de la refonte du réseau TCL, il est décidé de demander la création d'un arrêt de la ligne 99 au niveau du pont Wilson.

④ **Modes doux :**

Suite à la mise en circulation des vélos à double sens d'un certain nombre de rues, un travail d'information sur l'usage des zones 30 par tous les usagers (piétons, cyclistes et automobilistes) semble indispensable.

⑤ **Dysfonctionnements recensés au printemps dernier :**

- *Bus tournant rue St Bonaventure* : il semble qu'il n'y ait pas de danger pour les piétons, sauf si le chauffeur prend mal son virage.
- *Arrêt TCL devant l'église St Bonaventure* : repositionnement en suspens
- *Fiches navette expédiées au printemps 2010:*
 - o Parc St Antoine : pas de réponse car la concertation n'est pas encore engagée
 - o Cyclistes à contre-sens : pas de réponse → sensibilisation des usagers
 - o Stationnement sauvage sur le parvis du théâtre des Célestins : résolu par la pose de barrières
 - o Entrée du parc Grolée : une petite barrière protégeant les piétons a été installée.

⑥ **Questions diverses :**

Nouvelles fiches navettes à rédiger :

- Rue Neuve : empruntée par les collégiens d'Ampère pour traverser la rue de la République : dangereuse à cause la vitesse importante des voitures et deux-roues sur la rue de la République → alerter la mairie du 2° sur ce problème
- Angle rues Mercière/Dubois : stationnement sauvage sur le trottoir → demande de la pose de potelets à rédiger.

La séance est levée à 22 h.